#### DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

# **GASPAL OBLIGATIONS COURT TERME**

#### **OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### **PRODUIT**

GASPAL OBLIGATIONS COURT TERME

FR0007082409 - Part R

#### OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

TRUSTEAM FINANCE

http://www.trusteam.fr ou appeler le 01 42 96 40 30 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de TRUSTEAM FINANCE en ce qui concerne ce document d'information clés.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

TRUSTEAM FINANCE est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 15/12/2000 sous le numéro GP00054 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 23/08/2024

#### **EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?**

#### TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

FCP de droit français conforme aux normes européennes

La classification de l'OPCVM est « obligations et autres titres de créance libellés en Euro ».

#### **DUREE**

Il a été agréé le 11/03/2003 et crée le 11/04/2003 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

#### **OBJECTIFS**

L'objectif de l'OPCVM est d'investir selon le processus extra financier « ROC », parmi les sociétés le plus orientées clients au sein de l'univers d'investissement afin d'obtenir, à travers des titres de créances d'échéance de 3 ans maximum, une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indice composite constitué de 80% l'ESTER capitalisé sur une période de 1 an et 20% Euro MTS 1-3. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'objectif sur un an est une volatilité inférieure à 2%.

Pour atteindre son objectif, la gestion a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Processus ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. L'univers investissable représente « les best in univers ». Ainsi cette approche en sélectivité par rapport à l'univers investissement porte sur une réduction d'au minimum 20% de l'univers d'investissement. Le portefeuille du fonds maintient un taux de d'analyse et d'éligibilité minimum de 90%. Au cours de la période de détention du titre, sont également suivies les controverses extra-financières.

Les principales limites méthodologiques de cette approche extra-financière sont présentées dans le prospectus. Elles portent notamment sur la disponibilité et la fiabilité des données recueillies.

La stratégie de gestion s'appuie également sur les prévisions macro-économiques de la société de gestion, ainsi que sur les analyses et recommandations des institutions financières de la place. Elle consiste à investir entre 80% et 100% de l'actif net sur des obligations ou des titres de créances d'instruments du marché monétaire, dont 20% à minima de maturité comprise entre 2 ans et 3 ans. Il s'agit d'émetteurs privés ou publics. Libellés principalement en euros et, dans la limite de 10% de l'actif net, en une autre devise (US Dollar, Franc Suisse, Livre sterling et Yen) ... La part de l'actif net investie en direct en obligations, TCN ou titres intégrant des dérivés, notés High Yield est limitée à 30% maximum de l'actif de l'OPCVM, le reste est investi dans des titres Investment Grade (mini BBB- ou équivalent) Il n'existe pas de fourchette basse de notation. Les titres seront notés par la Société de gestion ou notées par l'une des 3 principales agences (Moody's, Standard & Poor's, Fitch Ratings). La maturité des titres High Yield sera de limitée à 2 ans.

La zone géographique des émetteurs des titres de taux détenus en direct est l'OCDE, l'Union européenne, l'Espace Economique Européen.

L'exposition brute au risque taux est en permanence comprise entre [80% et 100%] de l'actif net.

Il n'y a pas d'exposition aux pays émergents.

L'OPCVM peut être également investi jusqu'à 10% en parts et actions d'OPC de toutes catégories qui vise à des stratégies directionnelles taux ou d'arbitrages sur les actions, les taux, les devises. Ces OPC sont libellés en euros ou en devises (US Dollar, Livre Sterling, Franc Suisse, Yen) La fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le FCP est géré est comprise entre « 0 » et « 2 ».

L'OPCVM peut avoir recours aux instruments financiers dérivés sur les marchés des taux et change pour couvrir où exposer (sauf pour le change)

L'OPCVM ne pourra pas être exposé à plus de 10% de son actif net au risque action, indirectement via des OPC et ou des obligations convertibles. L'exposition au risque de change sur des devises hors euro sera de 10% maximum de l'actif net. Le risque de change peut être couvert.

L'OPCVM peut investir dans des obligations convertibles de types taux avec un delta inférieur ou égal à 20% ou échangeables, cotés sur des marchés réglementés dans la limite de 30% de l'actif.

Autres informations: Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 8. Ce fonds dispose du label ISR.

Affectation du résultat : Capitalisation des revenus.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres sont centralisés chaque jour à 12 heures (J) et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

Investisseurs de détail visés: Tous souscripteurs. Investissement à des fins de diversification, possible perte partielle en capital. Le fonds peut servir de support aux contrats d'assurance vie en unités de compte. Ces parts ne sont pas autorisés aux « US Person ».

Dépositaire: CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires: De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur http://www.trusteam.fr ou auprès de la société de gestion.

# QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

| INDICATEUR DE RISQUE Risque le plus faible Risque le plus élevé |   |   |   |   |   |   |  |  |
|---|---|---|---|---|---|---|--|--|
| 1   | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |  |  |



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 1 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est « une classe de risque basse ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « faible » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « très peu probable » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit: En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Nous attirons l'attention des souscripteurs sur la composante « spéculative » d'une partie de l'investissement en produits de taux.

Risque de liquidité: le fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité du fonds dans son ensemble.

Risque de contrepartie : le risque de perte pour l'OPCVM résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Ce risque pourrait entrainer une baisse de la valeur liquidative.

#### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

| Période de détention recomm  |  |            |  |  |
|------------------------------|--|------------|--|--|
| Exemple d'investissement : 1 | Si vous sortez après<br>1 an                                     |            |  |  |
| Scénarios                    |  |            |  |  |
| Minimum                      | Il n'existe aucun rendement minimal garanti.                     |            |  |  |
|                              | Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |            |  |  |
| Scénario de tensions         | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts           | 9 270 EUR  |  |  |
|                              | Rendement annuel moyen   | -7,27%     |  |  |
| Scénario défavorable         | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts           | 9 710 EUR  |  |  |
|                              | Rendement annuel moyen   | -2,88%     |  |  |
| Scénario intermédiaire       | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts           |            |  |  |
|                              | Rendement annuel moyen   |            |  |  |
| Scénario favorable           | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts           | 10 320 EUR |  |  |
|                              | Rendement annuel moyen   | 3,16%      |  |  |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2019 et mars 2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2023 et juillet 2024.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds.

### QUE SE PASSE-T-IL SI TRUSTEAM FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de TRUSTEAM FINANCE. En cas de défaillance de TRUSTEAM FINANCE, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

# QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### **COUTS AU FIL DU TEMPS**

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| Coûts au fil du temps   | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------|---------------------------|
| Coûts totaux            | 144 EUR                   |
| Incidence des coûts (*) | 1,4%                      |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement soit de 0,4% avant déduction des coûts et de -1,0% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

#### COMPOSITION DES COUTS

| COMIN CONTION DES COUTS  |  |                              |  |  |  |  |
|--|--|------------------------------|--|--|--|--|
|  | Composition des coûts  | Si vous sortez après<br>1 an |  |  |  |  |
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie  |  |                              |  |  |  |  |
| Coûts d'entrée   | 1,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.  | 100 EUR                      |  |  |  |  |
| Coûts de sortie  | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.   | 0 EUR                        |  |  |  |  |
| Coûts récurrents   |  |                              |  |  |  |  |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  |  |                              |  |  |  |  |
| Coûts de transaction   | 0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. |                              |  |  |  |  |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions   |  |                              |  |  |  |  |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement  Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. |  | 0 EUR                        |  |  |  |  |

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

# PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 1 an.

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 1 an. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

### **COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION?**

TRUSTEAM FINANCE informe sa Clientèle qu'elle met en ouvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de TRUSTEAM FINANCE au 11 Rue Berryer, 75008 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <a href="https://www.trusteam.fr">https://www.trusteam.fr</a>.

#### **AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <a href="http://www.trusteam.fr">http://www.trusteam.fr</a>. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

# TRUSTEAM FINANCE - 11 Rue Berryer, 75008 Paris

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse <a href="http://www.trusteam.fr">http://www.trusteam.fr</a>.

La responsabilité de TRUSTEAM FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.